

Porter le masque en milieu rural, pas une évidence pour tout le monde

Dans son village d'Arvillers, le maire Yves Cottard assume ne pas porter de masque et ne pas faire la police derrière les administrés. Pour lui, il faut plutôt accélérer la vaccination.

ANNE KANAAN

Communes urbaines ou rurales... le vendredi 5 mars dernier, la préfète de la Somme tranchait. Face à des indicateurs sanitaires inquiétants, le port du masque devenait obligatoire sur l'ensemble du territoire samarien. Petit village ou grande ville, impossible d'y échapper une fois la porte du domicile franchie. Le non-respect de cette règle relève de l'infraction.

Mais pour certains élus, l'idée de contraindre la population au port du masque, est difficile à accepter. C'est le sentiment qui anime Yves Cottard, le maire d'Arvillers, un village du Santerre de 800 habitants.

« UN COMBAT POUR LA JEUNESSE »

Assis au cœur du secrétariat de mairie, il n'en démont pas, le moins, pas dans la campagne santerroise qu'il chérit tant. « Je le mets quand je vais dans un endroit où il y a du monde, dans les magasins à Amiens par exemple. Là, je comprends, il y a un flux important de personnes. Mais dans le village, hors d'autres mesures fortes, dès le départ, pour tenter d'enrayer la propagation du virus », déclare-t-il.

Ne serait-ce qu'à l'évocation de cet outil de protection sanitaire qui a animé de nombreux débats dans l'Hexagone depuis l'apparition du coronavirus, il sort de ses gonds. « J'ai 73 ans. Après tout ce que j'ai connu, je fais partie de ces gens qui n'aiment pas recevoir d'ordres. Je

suis un rebelle », raconte-t-il. Il sur-enchérit même : « Que ce soit la Préfecture ou bien l'État, personne ne peut me commander ».

« **Jamais je ne mettrais une amende à quelqu'un parce qu'il ne porte pas le masque à Arvillers** »

Yves Cottard

Un avis tranché qu'il justifie comme celui d'un « combat démocratique pour la jeunesse. Nous ne sommes pas en dictature, nous vivons en République et je suis très inquiet. Je me fais beaucoup de soucis. Moi, je fais partie des "vieux", il arrivera un temps où je partirai pour un long voyage, mais il faut penser aux générations futures », explique-t-il.

Au Vélodrome, à Albert, le masque n'est pas automatique

Depuis l'arrêt préfectoral du 5 mars, le port du masque est obligatoire à l'extérieur dans tout le département de la Somme. Qu'en est-il sur le site des étangs du Vélodrome, pourmons verts d'Albert? Le lieu est particulièrement apprécié des habitants pour courir, se promener en famille ou taquiner les canards.

Vendredi 12 h 30, un soleil printanier se reflète dans l'eau de l'étang. Dans leurs voitures, plusieurs personnes profitent du cadre bucolique et tranquille pour déjeuner. Des coureurs usent leurs chaussures de course sur les rives. Une jeune femme marche d'un pas décidé, son téléphone portable à l'oreille... le masque pendant à la main. Un peu plus loin, un jeune homme qui promène son chien a mis la protection contre la pandémie sous le menton. Pas très efficace! Il n'apprécie pas beaucoup qu'on lui signale : « Si t'es pas content, t'as qu'à le mettre toi! », s'énerve-t-il en s'éloignant.

Le dernier panneau rappelant l'obligation de porter le

Yves Cottard assume ses propos. Pour lui, il faut penser aux jeunes et permettre à tous d'accéder à la vaccination.

Comment, dans ces conditions, faire respecter à sa population cette mesure sanitaire? Pour Yves Cottard, la question ne se pose pas.

« J'ai le pouvoir de police certes, mais jamais je ne mettrais une amende à quelqu'un parce qu'il ne porte pas le masque à Arvillers. Jamais je ne

masque est situé à 400 mètres de l'entrée du site. Il a été installé dans la semaine par les agents de la ville d'Albert. La collectivité communique régulièrement sur les réseaux sociaux pour rappeler les règles en vigueur. Mais le message a du mal à passer. Parmi les trois collègues venues profiter de la pause du midi pour se promener, deux sur trois portent un masque. La troisième s'empresse d'utiliser son écharpe comme protection à l'approche d'un inconnu. « Je ne savais pas que c'est obligatoire », se justifie-t-elle, avant de sortir la protection de sa poche et de s'empresse de s'en munir. Ce « je ne savais pas » est l'excuse brandie par deux autres promeneurs. « Dans le centre-ville je le mets, je vous assure, mais pas ici, à l'air libre », plaide l'un d'eux. Vélo-drome qui ne le portent pas ».

Alors que le Covid-19 gagne du terrain en Haute Somme, le combat est loin d'être gagné. VINCENT HÉRY



pourrais dire à quelqu'un "dépêche-toi de mettre ton masque". Si je vois un jeune dégrader ou saccager quelque chose, oui, je ferai la loi, mais pour le masque, hors de question. J'assume ce que je dis, je n'ai pas peur ».

Pour la secrétaire de mairie, Élise Bochart, « les administrés mettent le masque à l'intérieur, quand ils viennent en mairie, tout le monde est rodé. Dehors, effectivement, c'est plus compliqué. Aux abords de l'école, le masque est porté. Mais quand les gens s'éloignent, ils l'enlèvent bien souvent. Certains riverains nous ont d'ailleurs fait remonter le fait qu'ils n'étaient pas au courant de cette nouvelle mesure ».

Pour Yves Cottard, qui confie avoir reçu le vaccin contre le coronavirus, ce n'est pas « sur le masque qu'il faut miser, mais sur la vaccination de masse. L'accélérer, mais véritablement », conclut-il. ■